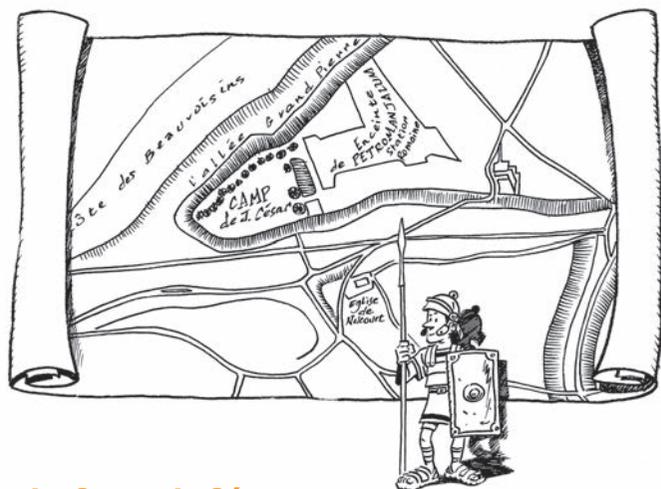


JC1

Parc naturel régional du Vexin français



Le Camp de César

Le camp de Nucourt fait partie des sites celtiques fortifiés d'Europe appelés *oppidum*, retranchement de hauteur où sont concentrés commerces, petites industries et aristocratie celtique.

Le « Camp de César » a été attribué à la fin du XIX^e siècle à l'un des camps de retranchement militaire romain créé pendant la guerre contre la tribu des Bellovaques et cité dans les « commentaires de César ». Ce retranchement de type éperon barré est l'un des rares *oppidum* du Val d'Oise avec celui de Taverny. Comme ce dernier, il est constitué par un éperon naturel topographique. Le promontoire géologique a été barré par le creusement artificiel d'un fossé monumental doublé intérieurement d'une levée de terre. Ces retranchements récemment étudiés en Europe peuvent remonter au Bronze final (-900 avant J.-C.), voire au Bronze ancien (-2300 à -1800 avant notre ère) et même au Néolithique moyen (4^e millénaire avant notre ère).

À l'époque où le Vexin était gallo-romain...

En 52 avant Jésus-Christ, Jules César alors proconsul de Rome, remporte la victoire sur Vercingétorix, chef de la tribu celtique des Arvernes, lors de la bataille d'Alésia. Cette étape de la guerre des Gaules marque le déclin progressif des tentatives d'insurrection des peuples gaulois. La Gaule, annexée sur un large territoire, puis soumise à un important programme de conquête du territoire, deviendra progressivement une province administrée par Rome. Selon les descriptions de César, le Vexin appartenait, lors de la conquête, à la Gaule Belgique et plus précisément à la cité des Vélocasses dont le chef-lieu est *Rotomagus* (Rouen).

Après la conquête, de grands axes routiers sont construits par les ingénieurs romains, reprenant en grande partie le tracé des voies gauloises existantes. Ces routes suivent fréquemment un tracé rectiligne, nécessitant des aménagements particuliers en fonction de la nature du terrain, des obstacles naturels et de la qualité de circulation : surélévation, empièchement, dallage, fossés, ponts, tunnels... Ces réseaux routiers permettaient d'assurer le passage des militaires, des administrateurs romains, des métiers itinérants tels que les commerçants acheminant leurs produits. Ces voies facilitèrent la circulation des savoirs et des croyances et contribuèrent fortement au développement des échanges commerciaux. Elles eurent donc un rôle majeur dans le rayonnement économique de la Gaule romaine.

Le Vexin français est traversé par deux grands itinéraires : la chaussée Brunehaut (itinéraire Beauvais > Chartres) et la chaussée Jules César (itinéraire Paris > Rouen).



Le Camp de César

- > DÉPART - ARRIVÉE : **Nucourt (église)**
- > PARKING : **église Saint-Quentin**
- > LONGUEUR DE L'ITINÉRAIRE : **14 km**
- > DURÉE : **3 h 15**
- > BALISAGE : **jaune / blanc-rouge**
- > CARTE IGN : **2212 0 et 2212 E**

Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél. : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Email : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr

 iledeFrance

 Val
d'Oise
le département

 Yvelines
Conseil général

© Illustrations : Pascal Robin - Henri Toumaire - igs.com 01 39 60 08 00

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

 Parc
naturel
régional
du Vexin français



LA VOIE ROYALE PARIS-ROUEN

1 De l'église de Nucourt, passer sous le porche. Devant le calvaire, bifurquer à gauche, puis emprunter le premier chemin à droite menant à Nucourt village. Au bout, tourner à droite, rue de l'Arche, puis à gauche, rue de Magny. Environ 100 m plus loin, prendre à droite la rue du Château. Tourner à droite sur la D 206.



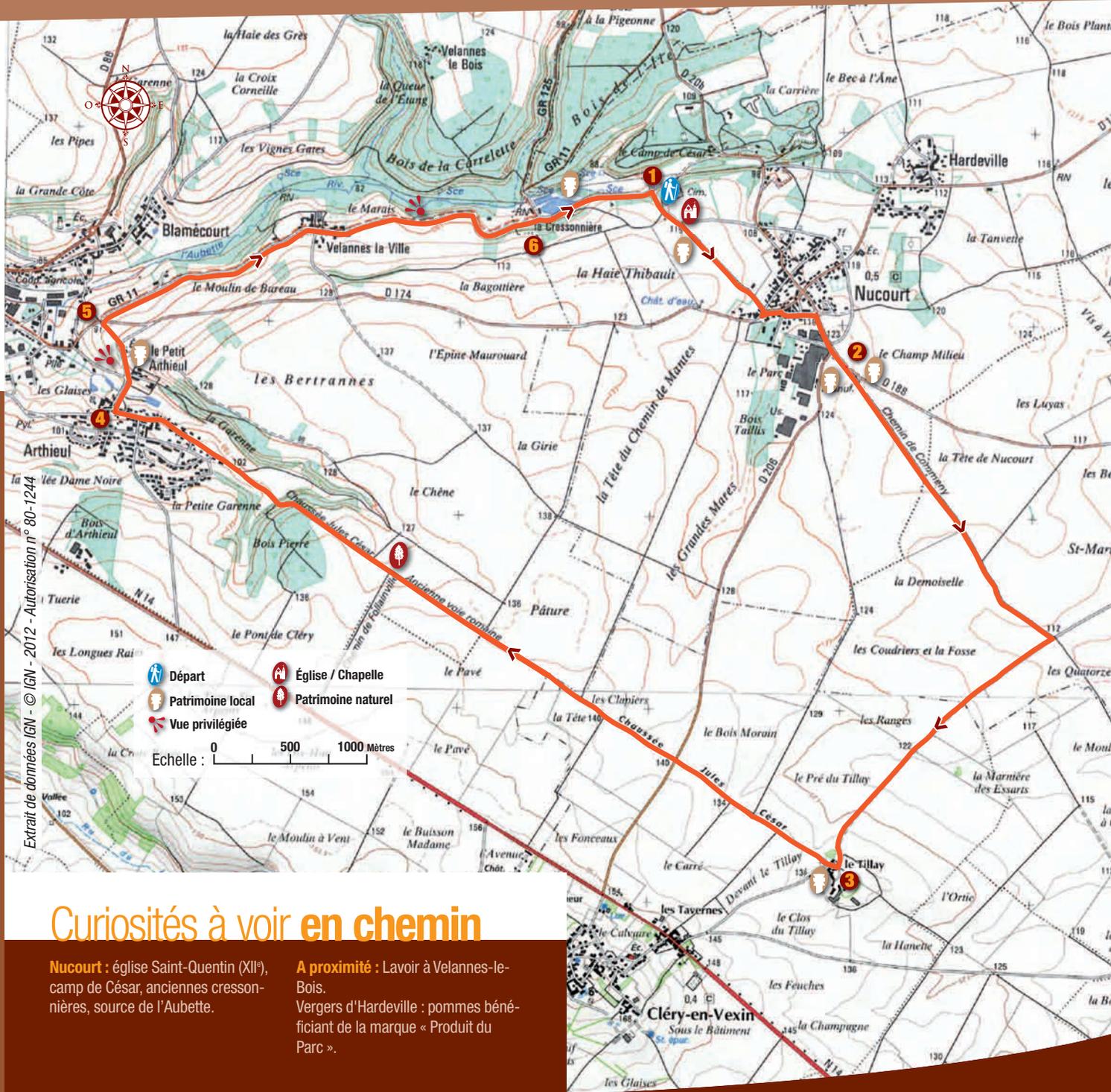
2 Face à la croix, obliquer à gauche sur la D 188 puis, face au calvaire, aller à droite sur le chemin. Déboucher sur une petite route ; l'emprunter à droite jusqu'au hameau du Tillay. À la bifurcation, prendre la rue à droite sur quelques mètres.

4 Emprunter la première rue à droite, la rue des Tourelles. Continuer toujours tout droit, passer devant l'école d'Arthieul, puis descendre jusqu'à la D 174.

5 En face, prendre tout de suite à droite la route de Velannes-la-Ville (sentier GR 11). Traverser le hameau et poursuivre toujours tout droit ; arriver à une bifurcation à la Cressonnière.

3 À la croix, quitter la route et s'engager à droite sur la chaussée Jules César ; filer tout droit en coupant une route un peu plus loin. Le chemin pénètre dans une haie sur une centaine de mètres. Plus loin, laisser un chemin sur la gauche et poursuivre en face. Descendre dans le bois Pierre et garder la direction jusqu'à Arthieul. Traverser le hameau en face par la rue du Village.

6 Aller en face, passer une fourche en restant à gauche, longer un lavoir, puis la source de l'Aubette de Magny. Emprunter la première route à droite pour rejoindre l'église de Nucourt.



Curiosités à voir en chemin

Nucourt : église Saint-Quentin (XII^e), camp de César, anciennes cressonnières, source de l'Aubette.

A proximité : Lavoir à Velannes-le-Bois. Vergers d'Hardeville : pommes bénéficiant de la marque « Produit du Parc ».